

## Conclusions

### Des dispositions : richesse et finesse d'une notion décrite

---

Romain Pudal<sup>1</sup>

« Il est doué pour ça », « on dirait qu'il a fait ça toute sa vie », « il est fait pour ça », « il a ça dans le sang », les expressions du langage ordinaire désignant peu ou prou l'existence de quelque chose qui préexiste à la pratique d'un sport, d'un instrument ou encore, dans le cas qui nous intéresse, d'un métier ou d'une profession sont légion. Elles sont le plus souvent formulées dans des termes référant implicitement ou explicitement à une biologisation des comportements – sorte d'héritité ou de capital génétique qui expliquerait pourquoi tel ou telle est si à son aise dans son métier –, mais on peut aussi en proposer une approche plus phénoménologique dans une veine merleau-pontienne qui a inspiré notamment Pierre Bourdieu (1997) : « L'agent engagé dans la pratique connaît le monde mais d'une connaissance qui, comme l'a montré Merleau-Ponty, ne s'instaure pas dans l'extériorité d'une conscience connaissante. Il le comprend en un sens trop bien, sans distance objectivante, comme allant de soi, précisément parce qu'il s'y trouve pris, parce qu'il fait corps avec lui, qu'il l'habite comme un habit ou habitat familier » (p. 170 ; voir aussi Sapiro, 2004). Pourtant, quels que soient les progrès indéniables dans les domaines de la génétique ou encore des sciences cognitives, force est de constater qu'une autre science s'est sérieusement penchée sur cette question en proposant des analyses « dispositionnelles » cherchant à comprendre pourquoi, comment, par quels mécanismes on pouvait expliquer ces sortes d'adéquations magiques, de rapports au monde (à son monde) vécus pratiquement sur le mode du « *taken for granted* » : il s'agit bien entendu de la sociologie. En recourant à la notion de disposition, les articles présentés dans ce numéro font tous le pari, réussi, de (re)trouver dans le passé proche ou plus ancien des acteurs ce qui explique leur choix de telle profession mais, plus significativement encore, de comprendre comment ils habitent leur métier, ce qu'ils y trouvent de congruent avec ce qu'ils sont, parfois intimement (pensons au travail sur les engagés de l'Armée de terre), mais aussi de dissonnant (comme les Quants ou les anciens militants ici étudiés).

---

<sup>1</sup> Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique, épistémologie et sciences sociale (CURAPP-ESS, CNRS), Université de Picardie Jules Verne.

Recourant essentiellement à des entretiens approfondis, centrés sur des aspects biographiques, il s'agit donc pour chacun des enquêteurs-trices de reconstruire une trajectoire, d'en dégager les lignes de force, de lui donner un sens susceptible d'expliquer pourquoi et comment on exerce tel ou tel métier avec plus ou moins de bonheur<sup>2</sup>. L'aisance à pratiquer un métier, à se mouvoir et se comporter dans un univers professionnel, quel qu'il soit, à en décoder les règles, à en jouer le jeu avec plus ou moins d'adresse, à en comprendre les logiques ou à en débusquer les impasses, ne sont pas anecdotiques mais sont au cœur de l'énigme sociologique qu'ils se sont proposés de résoudre. En ce sens, et contrairement à ce qui peut être écrit parfois sur le sujet, il ne s'agit dans aucun article en réalité de rabattre sans autre forme de procès une pratique sur une disposition ou de s'en tenir à une tautologie du type « s'il fait ça c'est parce qu'il a une disposition à le faire » – sorte de *revival* pseudo-scientifique de la vertu dormitive de l'opium – il s'agit à chaque fois de débusquer ce qui peut rendre compte de l'adéquation ou de l'inadéquation entre une pratique et un acteur social. Pour mieux comprendre de quoi il retourne et tenter de donner un sens plus général aux enquêtes présentées ici, il importe à notre sens de revenir dans un premier temps sur ce qu'on peut appeler la grammaire conceptuelle de la notion de disposition ; nous verrons ensuite comment cette notion peut être maniée et ce qu'elle implique comme méthode d'enquête mais aussi comment elle se déploie grâce au travail empirique et révèle ses potentialités heuristiques ; enfin, on dira quelques mots sur les enjeux sociologiques d'une telle notion.

## 1. L'« enfer des connaissances tacites »

On l'aura remarqué, toutes les expressions du langage courant rappelées au début de ce texte renvoient à quelque chose de préexistant, de déjà-là, sorte de mécanisme invisible mais actif (ou potentiellement actif) qui serait la cause de telle ou telle action. En sociologie, il est devenu courant de nommer ce mécanisme « disposition ». Cette notion renvoie à l'idée qu'il existerait chez l'individu des tendances inconscientes à répéter, sous certaines conditions, un comportement appris ou encore, comme dit Ludwig Wittgenstein, une « disposition peut être conçue comme quelque chose qui est toujours là et dont découle le comportement » (Bouveresse, 1995 : 593). Ou encore comme l'écrit Emmanuel Bourdieu (1998) : « les dispositions sont des principes intentionnels de détermination du comportement », et donc une « disposition est active en tant que propension, elle l'est aussi en tant que principe intentionnel » (p. 119).

En dernière analyse, écrit-il, tout énoncé dispositionnel doit être considéré comme un énoncé portant sur un mécanisme : mais de quelle nature est ce mécanisme et comment fonctionne-t-il ? Voilà qui reste le plus souvent mystérieux. Comme l'indique Ber-

---

<sup>2</sup> Voir notamment G. Sapiro (2004).

nard Lahire (2005), Willard Von Orman Quine, qui discute lui aussi ce concept, considère que les explications dispositionnelles fonctionnent comme une reconnaissance de dettes que l'on espère pouvoir racheter un jour en produisant la description d'une propriété de structure correspondante<sup>3</sup>. On voit que les sociologues de ce numéro se sont précisément livrés à cet exercice de la façon la plus rigoureuse possible en recourant principalement à des analyses de trajectoires approfondies. La méthode privilégiée est ici l'entretien biographique, le récit de vie<sup>4</sup>, qui permet d'aborder des aspects très diversifiés : enfance, famille, engagements, rencontres, liens amicaux et conjugaux, études, métiers divers... bref, autant d'éléments qui façonnent un acteur social dans ses différentes dimensions.

En cherchant à rendre compte des conduites des acteurs sociaux, on peut être tenté d'élaborer une hypothèse explicative dépassant l'actualisation de la conduite et enracinant celle-ci dans une disposition présente – consciemment ou non – chez l'acteur en question. Pour qu'il y ait actualisation ou effectuation, il faut supposer l'existence d'une disposition susceptible de l'expliquer mais cette disposition ne disparaît pas entre deux performances (les philosophes prennent souvent l'exemple de la connaissance d'une langue pour faire comprendre ce point : même quand on ne la parle pas, on la possède à quelque titre). C'est pour expliquer ce phénomène que Charles Sanders Peirce a recours à un « dispositionnalisme lourd », comme l'écrit Christiane Chauviré (2004), c'est-à-dire qu'il affirme la réalité d'entités potentielles, les « *would be* ». La notion de disposition prend une tournure particulière puisqu'elle est censée répondre à un conditionnel contrefactuel : si je pensais à un objet dans telle langue, alors le mot juste me viendrait pour le dire. Bref, il y a une potentialité permanente, qui s'actualise de temps en temps voire pourrait ne jamais s'actualiser mais renvoie à une disposition : ainsi, si l'on caricature quelque peu, peut-être que le fait de jouer pour la première fois au base-ball révélerait une disposition à bien y jouer, jusque-là présente mais non révélée (Chauviré, 2002).

Cette sémantique des énoncés dispositionnels assez séduisante nous entraîne au cœur du « mythe de l'intériorité » (Bouveresse, 1976) ou encore, pour reprendre la formule d'Engel, dans « l'enfer des connaissances tacites ». Engel (1996) nous rappelle ainsi que la notion de disposition est notoirement ambiguë : renvoie-t-elle à une potentialité réelle dans le sujet, une « nature », ou une qualité occulte ? Ou renvoie-t-elle plutôt à des régularités observables, à des associations constantes de phénomènes ? C'est alors l'expression d'un conditionnel irréel ou contrefactuel « si X était constaté présent, alors Y serait constaté présent » (p. 173).

<sup>3</sup> C'est parfois ce que promettent de faire, elles aussi, certaines sciences cognitives sans que ce soit encore toujours convaincant mais elles ne sont alors pas si loin des approches sociologiques dispositionnalistes (pensons par exemple la notion d'habitus neuronal de Jean-Pierre Changeux (2002). Pour l'ensemble des analyses philosophiques présentées brièvement ici, on renverra à Pascal Engel (1996).

<sup>4</sup> Voir à ce sujet D. Bertaux (2016) et, pour les « chausse-trappes à éviter », l'article classique de Bourdieu (1986).

Pourtant, Wittgenstein nous livre sur cette question une piste de recherche particulièrement fructueuse : une disposition n'est autre que l'expression du fait que l'agent a subi un certain apprentissage, un certain enseignement, qu'il a suivi certaines règles (Chauviré, 2002). Bref, Wittgenstein réhabilite les notions (aristotéliennes) de puissance, de pouvoir, d'aptitude, d'*hexis*, d'*habitus*... proche en cela de Bourdieu (voir Héran, 1987). Il insiste ainsi finalement sur l'importance cruciale de la socialisation, même si le mot relève d'un vocabulaire sociologique et non du sien propre. C'est bien « dans l'obscurité des dispositions de *l'habitus* que sont inscrits les schèmes de perception, d'appréciation et d'action qui fondent, en deçà des décisions de la conscience et des contrôles de la volonté, une relation de connaissance et de reconnaissance pratique profondément obscure à elle-même », comme l'écrit Bourdieu (1997 : 204) et c'est pour-quoi, selon lui, il est « tout à fait illusoire de croire que la violence symbolique peut être vaincue par les seules armes de la conscience et de la volonté, c'est que les effets et les conditions de son efficacité sont durablement inscrits dans les corps sous forme de dispositions » (Bourdieu, 1998 : 60-61).

## 2. Comment travailler en sociologue dispositionnaliste ?

Maintenant que la notion est un peu plus clairement définie et explicitée, il reste à voir comment elle se déploie concrètement dans le travail d'analyse sociologique. Qu'il s'agisse des engagés de l'Armée de terre, de Nothomb, des artistes circassiens, des Quants ou encore d'anciens militants catholiques de gauche, chaque sociologue du numéro s'est penché sur l'histoire de ses enquêtés pour y déceler les éléments – ressources et propriétés – qui peuvent, au moins partiellement, expliquer le choix d'un métier mais aussi la façon de l'occuper<sup>5</sup>. On s'aperçoit alors que la notion de disposition se déploie de façon très complexe et en quelque sorte se diffracte au gré de l'enquête : allant tantôt chercher très loin dans l'enfance et ce que l'on a coutume d'appeler une socialisation primaire<sup>6</sup> (Main gauche de Dieu, Quants, Nothomb, Circassiens), tantôt dans la trajectoire plus récente (Engagés de l'Armée de terre), le patrimoine dispositionnel<sup>7</sup> se révèle en définitive fort riche. On peut ainsi en décliner les différents aspects en s'intéressant aux valeurs, pratiques, principes, savoir-faire et savoir-être transmis dans telle famille, telle institution fréquentée (Grandes Écoles, Séminaire, Scouts, sport...),

---

<sup>5</sup> Ainsi des trajectoires riches et complexes restituées dans le cas d'anciens militants catholiques de gauche dont l'un devient un DRH, mais une sorte particulière de DRH précisément, puisque comme l'indique l'auteur de l'article : « Doté d'un sentiment de compétence et des ressources légitimes pour s'imposer dans ce champ salarial, Pierre ne peut s'empêcher de dépasser une posture technocratique en raison de dispositions à voir et percevoir le travail autant comme un accomplissement sociale et symbolique que militant ». Il essaie donc d'occuper le rôle de DRH sur un mode qui n'entre pas violemment en contradiction avec ses engagements syndicaux précédents (cf. infra).

<sup>6</sup> Pour des clarifications de ces concepts, voir M. Darmon (2016).

<sup>7</sup> Voir les travaux de Lahire (2005).

dans des expériences professionnelles antérieures plus ou moins réussies, dans des engagements amicaux ou conjugaux... Bref, cette notion se révèle n'être ni univoque, ni monolithique, ni simple, sans pour autant renvoyer un univers des possibles infini et indéfini. On peut en donner un exemple rapidement : en travaillant sur les pompiers (Pudal, 2016), nous avons mis au jour des trajectoires dont beaucoup avaient des points communs : une éducation genrée faisant des « qualités viriles » des valeurs cardinales (sports de contact ou de combat (rugby, krav-maga, boxe...), un capital physique voire agonistique valorisé, des études courtes et le plus souvent techniques, un capital d'autochtonie central, des expériences professionnelles proches (police, armée, sécurité...), un service militaire actif (sécurité civile, pompiers de Paris, Parachutistes ou Infanterie de marine), des valeurs altruistes apprises sur différents modes (religieux ou service public, en ayant de la famille en milieu hospitalier ou éducatif, par exemple, mais toujours au bas de l'échelle). Il était intéressant de retrouver ces éléments proches et de voir comment ils se déclinaient spécifiquement pour chacun – quel type de cocktail si l'on nous passe l'expression ils en avaient fait. Les trajectoires des acteurs ne sont donc pas non plus une succession de hasards biographiques<sup>8</sup>, coups de chance ou de malchance, comme si aucune structure et aucun principe d'ordonnement ne pouvait en donner le sens. C'est évidemment le pari qu'en proposent les sociologues, ce qui les conduit à enrichir et déployer la notion de disposition dans plusieurs directions.

On peut évidemment assez facilement reconstruire une trajectoire en montrant par exemple comment une socialisation précoce et directe joue dans le choix de telle ou telle carrière. Exemples bien connus, il n'est pas rare de « croiser » des pompiers fils et petit-fils de pompiers, issus de véritables clans familiaux liés à ce métier ; on verrait les mêmes phénomènes chez des dockers par exemple (voir le film de Ken Loach sur la grève des dockers en 1995), des mineurs, mais aussi des enfants d'enseignant-e-s, de médecins, etc. C'est sans doute ce qui relève des cas les plus simples qui ne sont pas, pour autant, à négliger. Dans ces cas-là, il reste de toute façon à comprendre quel « type » de pompier ou de médecin l'enquête est devenu : dans quelle institution travaille-t-il ? À quelles fonctions et avec quelle vision du métier ? Comment l'héritage a-t-il été transmis ? Les questions sociologiques ne s'arrêtent pas au constat fruste de la « reproduction à l'identique » qui de toute façon n'existe pas puisque les mondes professionnels sont eux-mêmes divers et changent dans le temps et l'espace. En ce sens, on pourrait dire que ce n'est pas « du tout » la même chose d'être pompier volontaire dans son village ou de le devenir en étant militaire à Paris, voire *Paramedics* à Houston... pour prendre des cas bien réels.

---

<sup>8</sup> Expression très fréquente dans la bouche des enquêté-e-s « c'est totalement par hasard que... » comme cette autre « ici y a un peu de tout » sous-entendu tous âges, tous milieux sociaux, etc. Elles sont en soi intéressantes et peuvent fonctionner comme des symptômes de résistance à l'analyse sociologique. Pour une analogie parlante, voir Georges Devereux (2009). Voir aussi Marcel Mauss (1989).

Mais pour donner toute sa force heuristique à la notion de dispositions, encore faut-il la déployer réellement, par exemple en parlant d'un patrimoine dispositionnel<sup>9</sup> constitué de multiples savoir, savoir-faire, savoir-être, valeurs, idéaux... ou encore en se confrontant à des cas moins simples et évidents que ceux évoqués plus haut. Ici, on pourrait avoir recours à deux images susceptibles d'éclairer la démarche sociologique : celle de la « métaphore obsédante » (Mauron, 1989) soit les motifs psychologiques, intimes, personnels qui structurent une personnalité et lui donnent en quelque sorte son assise et ses visées ; ou encore l'image du palimpseste, soit les multiples couches qui se superposent (aux différents moments et lieux de la socialisation) et qui, ensemble, constituent une personnalité (on le voit bien dans le cas de Nothomb présenté dans ce numéro, dont le cadre familial et le rapport au langage appris dans la plus tendre enfance restent prépondérants tout au long de la vie et dans le travail créatif lui-même). Comme dans un palimpseste en quelque sorte, la méthode biographique permet d'accéder à différents lieux et moments de la socialisation pour en dégager les éléments constitutifs d'une personnalité, et parvenir à la compréhension d'un acteur en retrouvant ce qui, à chaque fois, a pu entrer dans son patrimoine dispositionnel.

Ainsi, les contextes de vie (famille, région, scolarité, groupes de pairs, activités...) définissent à la fois un espace des possibles et un espace du pensable qui doivent tous deux être pris en considération. L'espace des possibles est sans doute ce qu'il y a de plus objectivable en décrivant le plus précisément ce à quoi l'on a accès et ce qui est refusé, comme l'ensemble des ressources (types de capitaux, opportunités...) qui sont mobilisables par un acteur social donné dans une configuration spécifique. Quant à l'espace du pensable, il renvoie de façon complexe à l'ensemble des projections de soi – même fantasmées, même irrationnelles... – qui peuvent néanmoins constituer des sortes de guides dans l'existence, notamment dans le choix d'un métier ou dans la façon de l'exercer (ici par exemple on voit très bien comment le « militantisme à la gauche de Dieu » conduit à incorporer des dispositions durables, quelles que soient les professions occupées en définitive et en dépit de distances prises ensuite avec la religion).

### 3. De vrais défis sociologiques...

Si la reconstitution d'une trajectoire et le sens d'une vie singulière sont en soi des énigmes sociologiques passionnantes à étudier et à résoudre, la notion de disposition contient aussi en elle-même des défis d'une autre envergure. On se contentera d'en indiquer les grandes lignes : le premier consiste à savoir où situer les dispositions : au niveau individuel, d'un groupe, d'une classe ? Il s'agit en somme de définir si des dispositions génériques, communes, peuvent se retrouver chez des individus partageant peu ou prou des socialisations similaires. Ici, on peut aisément penser aux socialisations populaires masculines des *lads* que décrit avec tant de richesse Paul Willis (2011), ou

---

<sup>9</sup> Voir à ce propos les travaux de Lahire, notamment dans *Portraits sociologiques* (2005).

encore aux effets structurants des éducations genrées particulièrement marquées. La seconde énigme tient à la question du choix et de ce que signifie « choisir » en réalité pour un acteur social lorsqu'on a en quelque sorte dénombré et défini ses dispositions. Si la revendication du « choix pur », du « goût pour », de « la vocation » ou encore le simple constat qu'on « fait telle chose parce qu'on aime ça » sont autant de façons de désigner, sans les décrire ni les analyser, cet ensemble de dispositions propres à un acteur social et/ou à son « milieu », il appartient au sociologue de décrire les modalités concrètes d'incorporation et d'actualisation de ces dispositions qui, chaque fois différentes, définissent des trajectoires différentes même si elles ont un air de famille<sup>10</sup>. C'est enfin la question délicate de la transférabilité de certaines dispositions à laquelle le sociologue est souvent confronté. Lorsque ne se laisse pas saisir une pure et simple reproduction (et l'on a déjà dit le piège qu'une telle formulation représente qui sert bien souvent à disqualifier de façon simpliste et réductrice les approches bourdieusiennes alors qu'elle manque sa cible), il faut en effet tenter de comprendre ce qui (se) joue dans une trajectoire, des engagements, des choix, même si apparemment les principes ne sont pas simples à saisir<sup>11</sup>. De l'idée de transfert des dispositions pourrait être inférée celle d'une sorte de *conatus*<sup>12</sup> propre à chaque acteur social qui le conduit au gré des contextes, des situations, à tenter de préserver et/ou de (ré)activer ce qui, au plus profond de lui, le meut, le pousse, le fait agir... C'est évidemment la question récurrente qui est posée à la sociologie de Bourdieu et à laquelle, dans *Lire les sciences sociales*, Gérard Mauger et Louis Pinto (1994) apportent une réponse on ne peut plus claire grâce au dialogue avec Bourdieu lui-même qui répond sur ce point : « En fait, *l'habitus*, c'est un système de dispositions acquises, historiquement constituées, etc. La notion d'*habitus* a un mérite fondamental, du point de vue de la liberté dont on s'inquiète tellement :

---

<sup>10</sup> Le cas des fratries par exemple est souvent un beau cas d'étude. Voir à ce sujet Stéphane Beaud (2018) ou celui de générations – les soixante-huitards et leur vocation d'hétérodoxie, dont parle Boris Gobille (2008). Ou encore dans ce numéro les différentes générations d'artistes circassiens. Par rapport à tant d'enquêtes sociologiques dont ce numéro est un nouvel *opus*, on a du mal à comprendre qu'une critique aussi fruste que celle formulée dans « Sociologie pragmatique mode d'emploi » puisse apparaître comme convaincante : « L'approche qui consiste à déduire l'action des agents des dispositions qu'on leur prête ne s'embarrasse pas sur ce plan : pour elle, des énoncés tels que "l'institution a inculqué aux agents" ou "les acteurs ont intériorisé" suffisent à la tâche. Pour une approche pragmatiste, au contraire, ces raccourcis se révèlent toujours insuffisants. Ils ne nous disent rien des situations pratiques dans lesquelles l'apprentissage a lieu, ni, par conséquent, du type d'épreuves qui s'opèrent au cours de cet apprentissage. On ne sait pas grand-chose des lieux, des objets et des moyens par lesquels s'opère effectivement la socialisation » (Barthe *et al.*, 2013 : 191-192).

<sup>11</sup> On se reportera ici au remarquable travail d'Ivan Bruneau (2002) sur l'engagement au Front national d'un « camarade » de lycée et la précision de l'enquête qu'il mène pour mieux comprendre les ressorts de sa personnalité, ses opportunités et ses échecs, ses impasses mais aussi ce qui le tient.

<sup>12</sup> Par référence à la notion spinoziste renvoyant à l'idée de persévérer dans son être.

elle rappelle que ces dispositions que nous imputons à des natures sont historiques ; notre *habitus* est le produit de notre histoire. Or, ce que l'histoire a fait, l'histoire peut le défaire : jusqu'à un certain point. Conversion des *habitus* : le mot appartient au lexique religieux. Platon disait *metanoïa* : changement de manière de penser. Est-ce qu'on peut se convertir ? Il y a eu de très beaux travaux historiques sur les grandes conversions : est-il possible d'accomplir une espèce de mutation radicale ? Moi, je n'y crois pas beaucoup, je pense que *l'habitus*, tout ce dépôt d'acquis, d'apprentissages, de manières de penser, d'automatismes de pensée socialement constitués, est très profondément ancré dans notre corps, dans notre cerveau et très difficile à contrôler » (Mauger, Pinto, 1994 : 317-318).

### En guise de conclusion

Qu'il s'agisse du patrimoine dispositionnel (individuel, de groupe, de classe, de nation<sup>13</sup>...), des modalités d'incorporation, d'actualisation, de l'espace du pensable et des possibles, de la transférabilité des dispositions, d'un *conatus*, toutes ces notions qui accompagnent celle de disposition ne se décrètent, ne se postulent, ni ne se constatent. Elles se découvrent, se précisent et s'enrichissent au long de l'enquête sociologique lorsque celle-ci prend appui sur un travail patient et précis de reconstruction biographique. Ce qui compte, vraiment, dans la vie d'un acteur social ne se laisse pas appréhender facilement, non qu'il le dissimule volontairement mais bien souvent il ne saurait dire pour lui-même ce qu'il en est<sup>14</sup>. Certains effets de révélation sociologique (comme il en existe en psychanalyse parfois) qu'on rencontre lors des enquêtes et des entretiens tiennent à la découverte de ces dispositions qui nous guident – qu'elles nous « libèrent » ou nous « entravent » n'est pas ici la question – parce qu'elles charpentent notre être social demeurant le plus souvent discrètes et presque invisibles dans les replis du for intérieur. La notion de disposition nous renvoie donc *de facto* à celle de la dialectique entre intériorité et extériorité qui ne sont pour le sociologue que les deux faces d'une même pièce, pourrait-on dire en s'inspirant de Peter Winch (1990).

On doit par exemple à Lahire (2008) d'avoir montré la fécondité d'une sociologie dispositionnaliste à l'échelle individuelle pour corriger les « lacunes de la théorie de *l'habitus* qui n'évoquerait que rhétoriquement l'intériorisation de l'extériorité ou l'incorporation des structures objectives sans jamais vraiment lui donner corps par la description ethnographique ou historiographique » (p. 67). Pour Lahire, en réalité, ce

---

<sup>13</sup> Voir à ce propos *Les Allemands* (Elias, 2017) et, pour tous les autres cas de figure évoqués, voir aussi son travail sur Mozart (Elias, 1991) très régulièrement convoqué dans les articles de ce numéro ou encore ceux sur *l'habitus* de *La société de cour* (Elias, 2008). Voir aussi Sabine Delzescaux (2002 ; 2003) pour des analyses approfondies.

<sup>14</sup> On ne peut donc créditer trop rapidement la sorte d'auto-test auquel se soumet Michel Grossetti (2002) pour critiquer les travaux de Lahire.



qui manque trop souvent, c'est la description empirique précise de ces phénomènes d'incorporation, raison pour laquelle il propose un autre point de vue sur les dispositions : « *Its research program conceives of individuals as being products of pluriform social processes occurring in very different domains. It focuses on social factors that may account for behavioral variations and changes rather than for irreducible differences between social groups*<sup>15</sup> » (Lahire, 2003 : 329).

On peut enfin se tourner vers le travail très éclairant d'Emmanuel Bourdieu (1998) sur les dispositions pour comprendre qu'« un énoncé dispositionnel n'a pas la forme d'une loi générique ; c'est à la fois une loi et une propriété objective et singulière de l'individu qui obéit à cette loi, c'est une propriété générale de l'individu qui obéit à cette loi. La disposition réalise ainsi le mélange paradoxal du général et de l'individuel, de l'abstrait et du réel » (p. 55).

On ne niera évidemment pas que dans ces différentes approches de la notion de disposition, des interrogations demeurent : (1) quant à son statut ontologique – sa plus ou moins grande plasticité, malléabilité, transférabilité, singularité, durée... – (2) quant à la nature de son existence en tant qu'inobservable en temps normal mais qu'il nous faut postuler pour expliquer ce qui se produit quand cela se produit ; enfin, (3) la dialectique qu'elle implique qui fait qu'elle est tantôt pensée au niveau individuel, tantôt au niveau générique et exige d'articuler finement et concrètement intériorité et extériorité, en ne cédant ni à une psychologisation ni au « mythe de l'intériorité »<sup>16</sup>.

Finalement, comment savoir si on tient une bonne explication en termes de disposition ? Le mieux est encore de voir empiriquement les résultats auxquels on parvient pour en mesurer la force heuristique : c'est précisément, chacun à sa manière, ce que montrent les articles de ce numéro.

## Bibliographie

BARTHE Y., DE BLIC D., HEURTIN J.-P., LAGNEAU E., LEMIEUX C., LINHARDT D., MOREAU DE BELLAING C., REMY C., TROM D. (2013), « Sociologie pragmatique mode d'emploi », *Politix*, vol. 103, n° 3, p. 175-204.

BEAUD S. (2018), *La France des Belhoumi*, Paris, La Découverte.

BERTAUX D. (2016), *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin.

<sup>15</sup> On se propose de traduire ainsi : « se centrer sur la pluralité des dispositions et la variété des situations dans lesquelles elles se manifestent est au cœur/au centre d'une sociologie à un niveau de l'individu. Son programme de recherche conçoit les individus comme étant le produit de processus sociaux pluriformes/pluriels se produisant dans différents domaines. Il se centre sur les facteurs sociaux qui peuvent rendre compte des variations de comportements et des changements plutôt que sur les différences irréductibles entre groupes sociaux ».

<sup>16</sup> Voir à ce propos l'ouvrage majeur de J. Bouveresse (1976).

- BOURDIEU P. (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 6, p. 69-72.
- BOURDIEU P. (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU P. (1998), *La domination masculine*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU E. (1998), *Savoir faire. Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*, Paris, Seuil.
- BOUVERESSE J. (1976), *Le Mythe de l'intériorité. Expérience, signification et langage privé chez Wittgenstein*, Paris, Minuit.
- BOUVERESSE (1995), « Règles, dispositions et habitus », *Critique*, vol. 579-580, p. 573-594.
- BRUNEAU I. (2002), « Un mode d'engagement singulier au Front national. La trajectoire scolaire effective d'un fils de mineur », *Politix*, vol. 57, n° 1, p. 183-211.
- CHANGEUX J.-P. (2002), *L'homme de vérité*, Paris, Odile Jacob.
- CHAUVIRE C. (2002), « Dispositions ou capacités ? », *Raisons Pratiques*, n° 13, p. 26-27.
- CHAUVIRE C. (2004), *Le moment anthropologique de Wittgenstein*, Paris, Kimé.
- DARMON M. (2016), *La socialisation*, Paris, Armand Colin.
- DELZESCAUX S. (2002), *Norbert Elias. Une sociologie des processus*, Paris, L'Harmattan
- DELZESCAUX S. (2003), *De Norbert Elias. Civilisation et décivilisation*, Paris, L'Harmattan.
- DEVEREUX G. (2009), *La renonciation à l'identité*, Paris, Payot, 2009.
- ELIAS N. (2008 [1974]), *La société de cour*, Paris, Flammarion.
- ELIAS N. (1991), *Mozart. Sociologie d'un génie*, Paris, Seuil.
- ELIAS N. (2017), *Les allemands*, Paris, Seuil.
- ENGEL P. (1996), *Philosophie et psychologie*, Paris, Gallimard.
- GOBILLE B. (2008), « La Vocation d'Hétérodoxie », in D. DAMAMME *et al.* (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier.
- GROSSETTI M. (2002), « Bernard Lahire. Portraits sociologiques », *Mouvements*, vol. 23, p. 164-166.
- HERAN F. (1987), « La seconde nature de l'habitus », *Revue française de sociologie*, vol. 28, n° 3, p. 385-416.
- LAHIRE B. (1998), *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris, Armand Colin.
- LAHIRE B. (2003), « From the habitus to an individual heritage of dispositions. Towards a sociology at the level of the individual », *Poetics*, vol. 31, 2003, p. 329-355.

- LAHIRE B. (2005), *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Armand Colin.
- LAHIRE B. (2008), « La nature du cognitif en question », in B. LAHIRE, C. ROSENTAL, *La cognition au prisme des sciences sociales*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- MAUGER G., PINTO L. (1994), « Questions à Pierre Bourdieu », in *Lire les sciences sociales, 1989-1992*, Paris, Belin, p. 311-332.
- MAURON F. (1989), *De la métaphore obsédante au mythe personnel*, Paris, Corti.
- MAUSS M. (1989) « Une catégorie de l'esprit humain : la notion de personne, celle de "moi" », in M. MAUSS, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, p. 331-362.
- PUDAL R. (2016), *Retours de flammes*, Paris, La Découverte.
- SAPIRO G. (2004). « Une liberté contrainte : La formation de la théorie de l'habitus », in L. PINTO, G. SAPIRO, P. CHAMPAGNE (dir.), *Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, p. 49-92.
- WILLIS P. (2011), *L'école des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*, Marseille, Agone, 2011.
- WINCH P. (1990), *The idea of social science*, Londres, Routledge.



## Les auteur·e·s

---

**Marlène Bouvet** est doctorante et chargée d'enseignement à l'École normale supérieure de Lyon. À la croisée d'une sociologie de la culture, de la psychiatrie et des classes sociales, son travail ethnographique en clinique privée éclaire la fabrique sociale de l'effondrement émotionnel. Elle se consacre parallèlement à l'extrapolation d'une enquête sur les dispositions professionnelles de la bourgeoisie financière française. Enfin, elle prend part à une enquête collective INJEP/ENS de Lyon sur les pratiques culturelles des jeunes de milieux populaires.

**Marine Cordier** est sociologue, maître de conférences en STAPS à l'Université Paris Nanterre, membre de l'IDHES (UMR 8533). Ses travaux s'inscrivent dans une sociologie du travail et des professions artistiques et prennent notamment pour objet les processus de professionnalisation du cirque, l'étude des parcours des artistes de cirque et des danseurs, ainsi que les transformations des métiers cadres du secteur du spectacle vivant. Elle a publié avec Émilie Salaméro en 2012 l'ouvrage *Être artiste de cirque*, aux éditions Lieux-Dits.

**Muriel Darmon** est sociologue et directrice de recherche au CNRS, dans le Centre européen de sociologie et de science politique (CNRS, École des hautes études en sciences sociales et Université de Paris 1), et présidente de l'Association française de sociologie. Ses travaux ont porté notamment sur les processus de socialisation dans différentes institutions (groupes commerciaux d'amaigrissement, hôpitaux, écoles). Elle a récemment publié la troisième édition du manuel *La socialisation*, parue en 2016 aux éditions Armand Colin, *Becoming anorexic: a sociological study* chez l'éditeur Routledge en 2017, ainsi que *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, paru en 2013 à La Découverte.

**Gilles Descloux** est doctorant en science politique au Centre de recherche sur l'action politique de l'Université de Lausanne (CRAPUL), en Suisse. Ses recherches portent sur les incidences biographiques de l'engagement de militants chrétiens dans les années 1968, avec un intérêt particulier pour les interactions entre le politique et le religieux. Il est également co-auteur d'un ouvrage sur l'égalité entre hommes et femmes dans les syndicats suisses, *Les syndicats et l'égalité des sexes*, à paraître prochainement.

**Mélanie Guillaume** est doctorante en sociologie au Centre Max Weber, au sein de l'équipe « Modes, espaces et processus de socialisation », à l'Université Lyon 2. Ses recherches portent sur les logiques d'engagement des engagés volontaires de l'armée de terre et sur les modalités de leur socialisation à l'institution militaire. Elle s'intéresse également aux enjeux institutionnels du recrutement et de la formation initiale des militaires du rang.

**David Pichonnaz** est sociologue, professeur assistant à la Haute école de travail social (HES-SO Valais-Wallis), en Suisse. Spécialisé dans l'étude du travail et des groupes

professionnels, il s'intéresse notamment à la socialisation aux métiers relationnels dans les domaines du social, de la santé et de la sécurité. Il est notamment l'auteur de *Devenirs policiers* paru chez Antipodes en 2017, et de « Contester l'ordre professionnel. Les raisons de l'engagement réformateur policier », paru dans l'ouvrage collectif *Professionnalisation(s) et État* (Presses Universitaires du Septentrion, 2018).

**Romain Pudal** est sociologue, chargé de recherche CNRS au Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique, épistémologie et sciences sociale (CURAPP-ESS, CNRS et Université de Picardie Jules Verne), en France. Il conduit des recherches dans les domaines de la sociologie des intellectuels, l'épistémologie des sciences sociales, l'ethnographie politique et les services publics. Il est notamment l'auteur de *Retours de flammes*, publié à La Découverte en 2016, et de « Enjeux et usages du pragmatisme en France (1880-1920). Approche sociologique et historique d'une acculturation philosophique », publié dans la *Revue française de sociologie* en 2011.

**Émilie Salaméro** est sociologue et chercheuse au GRESCO (EA 3815), Université de Poitiers, en France. Ses travaux portent sur les modes de socialisation professionnelle et les parcours individuels dans les métiers artistiques et de l'expertise corporelle. Elle s'intéresse également aux dynamiques de divers groupes professionnels dans ces deux secteurs. Elle a récemment publié un article sur les « *Politiques publiques du cirque (1978-1993)* » (revue *Politix*). Elle a publié avec Marine Cordier en 2012 l'ouvrage *Être artiste de cirque*, aux éditions Lieux-Dits.

**Émilie Saunier** est sociologue, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'Université de Franche-Comté et membre du laboratoire ELLIADD (EA 4661), en France. Ses travaux portent sur la socialisation et ses différents cadres. Après avoir réalisé une thèse sur la création littéraire d'Amélie Nothomb, elle travaille actuellement sur l'enseignement supérieur à travers l'analyse des pratiques d'enseignement et de recherche des enseignants à l'université, leurs conditions de travail et la réussite étudiante. Son intérêt porte également sur la formation au métier de conseiller principal d'éducation. Elle a récemment publié deux articles avec Romuald Bodin et Mathias Millet dans les revues *Socio-logos* et les *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*.

**Kevin Toffel** est sociologue, enseignant-chercheur à la Haute école de santé Vaud (HES-SO Valais-Wallis), à Lausanne. Il s'intéresse aux rapports sociaux dans les professions de santé, entre les professionnels et avec leurs publics ainsi qu'aux questions que pose la sexualité dans les soins. Il est notamment co-auteur, avec A. Tawfik, de « "Bin pour nous c'est excellent quoi, qu'on se le dise !" ». L'impact des réformes du NPM sur la (re)définition de l'activité infirmière », publié aux Presses universitaires de Rouen et du Havre (à paraître) et, avec P. Longchamp, F. Bühlmann et A. Tawfik, de « L'espace professionnel infirmier : une analyse à partir du cas de la Suisse romande », publié dans la *Revue française de sociologie* en 2018.

## Les derniers numéros d'Émulations

---

- # 15 - La construction scientifique des sexes
- # 16 - Médias et identités
- # 17 - Entre migration et mobilité : itinéraires contemporains
- # 18 - L'amour en sciences sociales, les sciences sociales en amour
- # 19 - Perspectives on Social Movements. Voices from the South
- # 20 - Enjeux environnementaux transnationaux. Politiques et acteurs sociaux
- # 21 - Être jeunes chercheur·e·s aujourd'hui
- # 22 - Ethnographies du proche. Perspectives réflexives et enjeux de terrain
- # 23 - Sexualité et religion aux risques de l'enquête de terrain
- # 24 - Les acteurs religieux africains à l'ère du numérique

Consultez également la version web de la revue à l'adresse :

[www.revue-emulations.net](http://www.revue-emulations.net)

Twitter : [@Rev\\_Emulations](https://twitter.com/Rev_Emulations)

---

L'édition de ce numéro d'*Émulations* a bénéficié du subside pour publications scientifiques périodiques du Fonds de la recherche scientifique belge (FRS-FNRS).

